



## Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

### Formation professionnelle continue dans le domaine des pompes à chaleur

Les cours de formation professionnelle pompes à chaleur 2015 arrivent à leur terme. Pas moins de 6 sessions de cours ont été dispensées en Suisse romande cette année. Deux à Fribourg, deux à Genève, une à Yverdon-les-Bains et une à Sion. Il s'agit des cours n°1 «Bases de la technique des PAC» (1 jour), n°2 «Projets de PAC en rénovation et dans les constructions neuves» (2 jours), n°3 «Dimensionnement des sondes géothermiques» (½ jour), n°4 «Acoustique» (½ jour) et n°5 «PAC système-module» (½ jour). Ce sont plus de 270 personnes qui ont suivis les différents modules de ces cours.

Dès le mois de novembre, vous pourrez consulter le site Internet [www.pac.ch](http://www.pac.ch) sous la rubrique «Formation», «Calendrier des cours 2016» pour découvrir les dates et endroits où ils seront donnés l'année prochaine.

Les entreprises formées ont généralement une longueur d'avance sur leurs concurrents, d'où, en partie, l'intérêt porté à la formation dispensée par le GSP. Les connaissances acquises leurs permettent de mieux conseiller leurs clients, d'établir des offres qui correspondent parfaitement à leurs besoins, de monter avec rapidité, qualité et efficacité les installations.

#### JPPAC16

La «Journée professionnelle de la PAC» (JPPAC16) aura lieu le 15 mars 2016 au Palais de Beaulieu à Lausanne pendant Habitat & Jardin. Réservez d'ores et déjà

cette date dans vos agendas. Le programme suivra au début 2016 sur le site <http://www.fws.ch/journees-professionnelles.html>.

### Renouvellement d'une PAC géothermique

Le renouvellement d'une pompe à chaleur géothermique n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît! En effet la nouvelle machine est beaucoup plus performante que l'ancienne avec pour conséquence, une quantité d'énergie soutirée dans les sondes plus importante. Résultat, des sondes qui peuvent rapidement geler alors que l'ancienne installation fonctionnait parfaitement. Pour éviter ce genre de problème,

**PACSYSTÈMEMODULE**  
POMPES À CHALEUR EFFICIENTES AVEC SYSTÈME

4

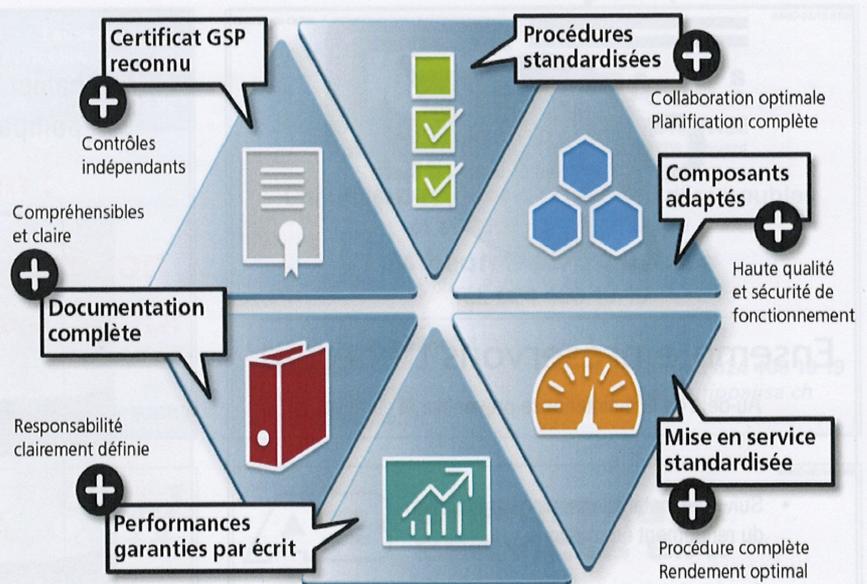
une check-list de la procédure à adopter est en préparation. Elle sera évoquée lors du séminaire JPPAC16 susmentionné et lors de la JRG15 mentionnée ci-après.

### Le «Pompes à chaleur système-module»

Le concept du «Pompes à chaleur système-module» prend gentiment corps et la demande va croissant. A fin septembre, ce ne sont pas moins de 7 fabricants/fournisseurs de pompes à chaleur qui proposent 110 modèles de PAC système-module certifiés. Cela procure déjà un choix intéressant aux 140 sociétés qualifiées inscrites aux PAC-S-M. Il est possible de retrouver toutes ces références sur le site Internet [www.pac-systeme-module.ch](http://www.pac-systeme-module.ch). Toute la documentation nécessaire est également visible et téléchargeable sur ce même site internet.

Les installateurs intéressés à adhérer à ce concept sont priés de suivre le cours n°5 «PAC système-module» donné par le GSP, puis de s'inscrire au moyen de l'auto-déclaration, téléchargeable sur le site du PAC-S-M.

Les premiers certificats pour des installations effectuées selon le cahier des charges du PAC système-module ont été délivrés. Le concept de l'assurance-qualité qui consiste à procéder à des contrôles



d'installation par échantillonnage est en place et le contenu des contrôles défini. Dans les jours qui viennent, les spécialistes qui effectueront ces contrôles vont être formés à ces tâches spécifiques.

Voilà un concept qui va donner encore plus de crédibilité à la pompe à chaleur, améliorer l'efficacité des installations et la confiance que les propriétaires revendiquent.

**André Freymond**  
Responsable de l'antenne romande du  
Groupement professionnel suisse  
pour les pompes à chaleur  
[www.pac.ch](http://www.pac.ch)  
[andre@pac.ch](mailto:andre@pac.ch)

5